

Procès-verbal

Réunion du comité directeur relativement à l'Accord volontaire d'efficacité énergétique des décodeurs de la télévision payante canadienne

23 mai 2017 à 10 h
Navigator Ltd., salle de conseil Cartier
121, King Street West, 18^{ième} étage, bureau 1810, Toronto, Ontario

Membres du comité directeur participants:

Samir Amer (Cogeco)
Debbie Fitzgerald (CableLabs)
Doug Johnson (CTA)
Gary Langille (DISH) (par téléphone)
Nick Murphy (Bell)
Livia Nascimento (ARRIS)
Augustine Orumwense (NRCan)
Cynthia Rathwell (Shaw)
Pierre Roy (Vidéotron)
Joe Varano (Rogers)

Participants supplémentaires:

Lorenza DeTeresa (Vidéotron) (par téléphone)
Annie Galarneau (Cogeco) (par téléphone)
Paul Hudson (conseiller pour CableLabs)
Anne-Marie Novello (Bell) (par téléphone)
Clare Schulte-Albert (consultante pour CTA)
Benoit Sicotte (Bell) (par téléphone)
Katherine Thériault (Cogeco) (par téléphone)
Robert Turner (ARRIS)

La séance a été ouverte par M. Varano à 10 h 10.

Aux fins du procès-verbal, il a été annoncé avant la réunion que M. Varano avait été choisi comme président conformément à la section 8 de l'accord CEEVA.

Conformément à la section 8 de l'accord CEEVA, les signataires du milieu manufacturier ont signalé que leurs deux membres votants seraient Livia Nascimento d'ARRIS et Gary Langille de DISH.

Le Comité a voté pour admettre Augustine Orumwense de NRCan, Doug Johnson de CTA, et Debbie Fitzgerald de CableLabs en tant que membres du comité directeur.

Le Comité a examiné l'énoncé consultatif de la Loi sur la concurrence qui doit être intégré dans l'accord CEEVA. Mme Rathwell a suggéré que le Comité souhaiterait envisager des modifications. Le Comité a

décidé d'adopter l'Énoncé consultatif, joint à la pièce 1, comme une politique autonome aux fins de discussions immédiates.

Le Comité a discuté de l'accord de confidentialité proposé. M. Varano a demandé à M. Hudson de tenter de résoudre les problèmes individuellement avec les membres et de prévoir une téléconférence dans trois semaines si une entente n'avait pas encore été obtenue, afin de s'assurer que toutes les parties en arrivent à un consensus et approuvent une entente.

Le Comité a retenu provisoirement D + R International pour servir d'agrégateur de données et de vérificateur, sous réserve de l'approbation ultérieure d'un contrat par le Comité. M. Varano a nommé M. Hudson pour préparer et distribuer un projet de contrat au Comité pour examen. Le Comité a convenu que le contrat devrait être régi par la loi ontarienne et devrait inclure un plafonnement des frais, des termes pluriannuels incluant un droit de résiliation uniquement au gré des membres de CEEVA et une disposition selon laquelle D + R facturerait chaque signataire de CEEVA en parts égales dans un intervalle de facturation supérieure à un mois.

Le Comité s'est également demandé s'il fallait retenir D + R International pour effectuer les vérifications annuelles des achats. D + R exécute à la fois le rôle d'agrégation et de vérification de l'Accord volontaire des États-Unis et propose un prix tout à fait raisonnable pour les services de vérification qui ont été ajoutés à sa proposition de services d'agrégation de données. CEEVA ordonne que la vérification des achats soit effectuée par un cabinet comptable autorisé à rédiger une lettre de garanties. Un membre a d'abord questionné la pertinence de ce changement aux exigences, mais après une discussion plus approfondie, le Comité a convenu à l'unanimité qu'il souhaitait retenir D + R en qualité de vérificateur, sous réserve de l'approbation d'une modification à l'accord CEEVA et d'un contrat.

Les parties ont discuté d'éventuels amendements à l'accord CEEVA. M. Orumwense a exhorté le Comité, et le Comité l'a approuvé de manière informelle, de consulter les intervenants provinciaux avant d'adopter toute modification substantielle. À la fin des discussions sur les éventuelles modifications, M. Varano a demandé à M. Hudson de distribuer les modifications proposées, comme cela avait été discuté lors de la rencontre pour procéder à un examen et à des consultations supplémentaires.

Le Comité a examiné les nouvelles caractéristiques proposées pour l'UHD, l'HEVP et la téléphonie. Le Comité a décidé d'intégrer ces nouvelles indemnités en tant qu'amendement à l'accord CEEVA, sous réserve de l'approbation des signataires avant la tenue d'un vote sur cet amendement.

Le Comité a confirmé que le rendement des modèles de décodeurs de chaque prestataire de services a été indiqué sur le site Web de CEEVA, comme l'exige la section 6,2 de CEEVA.

Le Comité a discuté des éventuels engagements supplémentaires et autres stratégies d'économie d'énergie, selon la section 4 de l'accord CEEVA. Il a été convenu que des informations supplémentaires seraient distribuées aux membres afin que ce sujet puisse être repris lors de la prochaine réunion du comité directeur.

Les membres ont discuté de signataires potentiels qui pourraient s'ajouter. M. Orumwense a souligné l'importance de recruter TELUS en tant que membre afin d'assurer une plus large couverture du marché.

Le Comité a examiné l'ordre du jour initial des réunions préparé lors du développement de l'accord CEEVA (tel que mentionné dans la section 4 de CEEVA) et a constaté que la plupart des tâches avaient été complétées et que d'autres ont été intégrées aux activités en cours.

La séance a été levée à 17 h32.

Procès-verbal soumis par Joe Varano, président.

Ordre du jour provisoire

Réunion du comité directeur relativement à l'accord volontaire d'efficacité énergétique des décodeurs de la télévision payante canadienne

23 mai 2017 à 10 h 00

1. Admission de membres non signataires au comité directeur
2. Désignation de deux membres manufacturier votants et signataires
3. Politique antitrust
4. Accord de confidentialité
5. Discussion: plan pour financer les coûts des agrégateurs de données et des auditeurs
6. Révision de la proposition: agrégateur de données et auditeur
7. Discussion: retenir le soumissionnaire ou chercher d'autres offres?
8. Discussion: modifications proposées au CEEVA (document de travail à distribuer)
9. Rapport de la performance des modèles sur le site de CEEVA
10. Approbation du modèle de rapport pour publication dans le site web
11. Autres engagements (section 4 de CEEVA)
12. Discussion: développement de la méthode et des bases de référence pour mesurer les progrès (section 6.1 de CEEVA)
13. Recrutement de nouveaux signataires
14. Calendrier des prochaines réunions
15. Préparation de communiqué de presse et/ou d'une mise à jour pour le site web

Contact: Debbie Fitzgerald d.fitzgerald@cablelabs.com